



Conseil – Accompagnement professionnel
Femme et Travail

Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Yverdon-les-Bains

Neuchâtel, 10 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE et INVITATION

MARDI 14 JUIN

Retrouvons-nous autour de la bière

***Exceptionn'
elles***

brassée par CAP

Pour fêter les 40 ans du droit de vote des femmes, les 30 ans de l'égalité ancrée dans la Constitution, mais aussi les 33 mois d'existence de notre service de conseil et un site internet actualisé, CAP vous propose de se retrouver autour de la bière *Exceptionn'elles*.

Vous êtes chaleureusement invité-e-s le mardi 14 juin au **Temple du Bas à Neuchâtel, dès 11h30 heures**. (Si le temps est à la pluie, au Péristyle de l'Hôtel de Ville)

En partenariat avec la brasserie Bières de Neuch, l'équipe de CAP a brassé avec force soins, chauffé avec justesse, puis mis en bouteille à la main, pour finalement apposer l'étiquette *Exceptionn'elles* à cette superbe bière artisanale.

**Pourquoi une bière au sein de CAP,
service de Conseil & Accompagnement professionnel ?**

**Parce que les ingrédients pour produire une bière recoupent ceux pour
VIVRE SA VIE PROFESSIONNELLE :**

De l'ENERGIE et des COMPETENCES,
De la CREATIVITE et du PLAISIR,
De la PATIENCE et du SUIVI,
Des PERSONNALITES individuelles et un TRAVAIL EN EQUIPE,
Un SALAIRE

L'entier du bénéfice des ventes ira au service de conseil CAP.
Brassage, dégustation, mise en bouteille de la bière : des photos sont disponibles sur demande.

Contact Christelle Maier, chargée de communication
info@cap-pro.ch

Sites internet CAP : www.cap-pro.ch
Brasserie partenaire : www.bieresdeneuch.ch

032 724 21 36
info@cap-pro.ch
www.cap-pro.ch

rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel

rue de la Serre 24
2300 La Chaux-de-Fonds

rue des Pêcheurs 8A
1400 Yverdon-les-Bains



Conseil – Accompagnement professionnel
Femme et Travail

Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Yverdon-les-Bains

CAP EN BREF

>> PRESTATIONS

CAP offre un service de Conseil & Accompagnement professionnel.

La **stabilité** de notre activité de conseil repose sur une large pratique dans l'accompagnement professionnel et le bilan de compétences, alliée à une expertise pointue du droit du travail. La **flexibilité** s'y mêle pour pouvoir offrir un soutien personnalisé, adapté aux besoins de chacun et à chaque étape de son parcours professionnel.

L'activité de conseil se décline en six thèmes centraux :

- >> Faire le point sur sa situation professionnelle
- >> Connaître ses droits au travail
- >> Retrouver un travail ou en changer
- >> Elaborer un dossier de candidature ciblé
- >> Négocier, vérifier ou aménager ses conditions de travail
- >> Trouver un équilibre entre travail et vie privée



>> EQUIPE

CAP s'appuie sur une équipe de quatre personnes pour assurer l'activité de conseil, la gestion du service, ainsi que le travail de communication et de sensibilisation. La responsabilité du service est assumée conjointement par Aline Robert et Christelle Maier.

L'équipe de conseil se compose d'un conseiller et d'une conseillère juridique :

- >> Formateur d'adultes et coach de formation, David Girardier possède une large expertise dans le domaine de l'accompagnement professionnel. Sa vision du monde du travail s'enrichit d'une formation de gestion de PME et d'une expérience de responsable des ressources humaines.
- >> Juriste de formation, Sarah Maran a développé par son parcours professionnel une pratique et des connaissances approfondies en droit du travail. Elle a récemment complété ce bagage par une formation continue en droit de la santé, y compris le droit des assurances sociales.

>> TARIFS ET LIEUX

- >> Consultation sur rendez-vous au tarif horaire de Fr. 40.- (Fr. 20.- bas revenus)
Informations ponctuelles gratuites
- >> **CAP Neuchâtel** rue Louis-Favre 1, Hôtel des Associations
CAP La Chaux-de-Fonds rue de la Serre 24, rez-de-chaussée
CAP Yverdon-les-Bains Centre social régional, rue des Pêcheurs 8A

>> SOUTIEN DE LA CONFEDERATION

Le Bureau fédéral de l'égalité soutient l'ouverture à travers toute la Suisse de services de conseil pour contribuer à l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle et au sein de la famille. CAP est ainsi soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des aides financières prévues dans la loi sur l'égalité.